



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E175364

VALABLE JUSQU'AU 17/10/2027

ÉDITÉ LE

20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2018

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/03/2024
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2018B00721

Siret : 840 885 602 00044

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0073295

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 00000113052086047

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 00000113052086047

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ECONOMISO

27 ROUTE DE CAEN (TORTEVAL-QUESNAY)
TORTEVAL-QUESNAY
14240 AURSEULLES

Téléphone : 06 36 37 57 09

Fax :

Portable : 06 11 86 76 09

Site Internet : <http://www.economiso.fr/>

E-mail : secretariat@economiso.fr

Responsabilité légale :

TALVAST MATHIEU PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	12/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	08/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/09/2022
o Ventilation mécanique	08/09/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.